

### ÉDITO Ça y est !

Les 24 et 25 novembre 2016, le Conseil de l'UFR, élu lors de l'assemblée générale d'octobre, s'est réuni pour la première fois dans une ambiance conviviale mais surtout de travail pour tous les conseillers présents. La feuille de route a été précisée à cette occasion : formation et développement sont nos priorités, partout sur nos territoires.

Du Nord au Sud, des militants Cfdt, bénévoles dans des associations ou œuvrant à leurs côtés, aident des migrants à vivre dignement, en proposant soutien, toit, nourriture ou apprentissage de la langue. L'occasion parfois, pour des enfants, de retrouver le sourire après les épreuves subies lors d'une longue errance périlleuse. C'est ce que vous découvrirez dans notre dossier, en quelques exemples. Depuis le démantèlement de la « jungle de Calais », ces actes de solidarité se sont multipliés dans de très nombreuses communes d'accueil, partout en France.

Dans un contexte incertain avec en ligne de mire les différentes élections, nous aurons à cœur de porter haut et fort les valeurs de la Cfdt que sont la solidarité, le partage et la laïcité. Ce sont ces valeurs que partageait François Chérèque, aux obsèques duquel Odile Nave représentait l'UFR.

En cette période de l'année, malgré tout, le bureau fédéral vous souhaite à toutes et tous, une belle année 2017 de réussite et de convivialité !

Marie-Claude Carlier



© Odile Nave

#### II-V Vie syndicale

13 et 14 novembre 2016, une assemblée générale représentative et dynamique.

Organisation de l'UFR à l'échelle des territoires.

Impressions de l'assemblée générale.

Notre plan de travail pour quatre ans.

#### VI-VII Migrants et réfugiés, un défi national, européen et mondial

Accueillir de jeunes migrants, souvent mineurs isolés.

Comment accueillir les migrants ?

#### VIII Vos droits

Accès aux droits, le parcours du combattant.

## **13 ET 14 OCTOBRE 2016, UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE REPRÉSENTATIVE ET DYNAMIQUE**

**Une quarantaine de personnes, représentant 95 % des adhérent-es, ont participé à la constitution de l'Union fédérale des retraités Sgen (UFR Sgen).**

Ont participé, à tout ou partie de cette assemblée, la Fédération des Sgen-CFDT (Frédéric Sève, secrétaire général, et Claudie Paillette, secrétaire nationale chargée de l'organisation) et l'Union confédérale des retraités CFDT (Dominique Fabre, secrétaire générale, Gilbert Jérôme, secrétaire général adjoint, ainsi qu'Ombretta Frache, membre de la commission exécutive).

En quelques phrases, une douzaine de délégués livrent p. 4 leurs impressions – autant d'aperçus de la richesse des interventions et des débats.

La page Militant-es du *Profession Éducation* n° 249 de novembre 2016 vous avait déjà permis de mettre des visages sur les noms des quatre membres du bureau (Marie-Claude Carlier, Bernard Massabieaux, Odile Nave et Yves Rivière). Voici à présent la liste des conseillers titulaires et suppléants élus, présentés au titre des territoires.

Académie ou région	Titulaire	Suppléant-e
Alsace	Marie-Thérèse NOPRE	Hubert BOEHRINGER
Bourgogne	Christian LAURENT	Rémi SAPIEGA
Créteil	Christian JOLIVET	Anne-Marie PARENT
Franche-Comté	Jean GULLAUD	Odile ALONZO
Grenoble	Christiane POLETTI	Jean FLATTOT
Haute-Normandie	Marie-Odile CASSAR	Patrick CHESNEL
Lyon	Sabine DE LAGARDE	Josette MICHEL-VILLAZ
Midi-Pyrénées	Suzi SALVADORI	Bernadette RAVAILLE
Nord-Pas-de-Calais	Jacques DEVODDERE	Marie-Madeleine VAILLANT
Orléans-Tours	Bernadette MOULIN	Odile GRANGE
Poitou-Charentes	Pierre FRUSTIER	Annie EPINOUX
Versailles	Jean-François COUET	Sylvaine GODARD

### **UN CONSEIL D'UFR RENOUVÉLÉ ET RAJEUNI...**

Sept des seize conseillers titulaires (membres du bureau compris) sont nouveaux et jeunes retraités. Onze des douze conseillers suppléants sont nouveaux, ce qui est normal puisque les conseillers du réseau n'avaient pas de suppléants. Parmi les conseillers, quatre viennent d'académies qui n'étaient précédemment pas représen-



tées (Amiens, Besançon, Lille et Poitiers). *A contrario* les académies de Bordeaux, Montpellier, Rennes, ainsi que le syndicat national Recherche EPST, n'ont plus de représentants au conseil. Nous prévoyons de mettre sur pied une liste de diffusion qui permettra de facilement informer au moins un représentant par académie ou syndicat non représenté au conseil, pour ne pas laisser perdre les relations établies à l'occasion de la préparation de cette assemblée générale constitutive, même avec les sections syndicales des retraités (SSR) des académies absentes.

### **... DANS LEQUEL LA PARITÉ FEMME-HOMME EST ATTEINTE**

Autant de conseillers que de conseillères parmi les titulaires, alors que les suppléantes sont deux fois plus nombreuses que les suppléants. Au total, 57 % de femmes parmi l'ensemble des conseillers, soit un pourcentage voisin des 61 % de femmes parmi les adhérents retraités.

### **« AND LAST, BUT NOT LEAST »**

Le premier conseil a conforté l'impression ressentie lors de l'AG d'une diversité des parcours professionnels des uns et des autres – reflet de ce qui fait l'originalité du Sgen-CFDT dans notre champ de syndicalisation depuis bientôt 80 ans ! – et de la variété des parcours militants et des compétences.

Le travail engagé depuis quatre ans porte ses fruits, ce qui permet au bureau et au conseil d'envisager l'avenir avec confiance, en se fixant des objectifs présentés p. 5, sans oublier de remercier celles et ceux qui quittent leurs responsabilités et qui nous ont transmis toutes leurs amitiés.

**Odile NAVE**

## ORGANISATION DE L'UFR À L'ÉCHELLE DES TERRITOIRES

Faire vivre la proximité et animer le réseau des SSR

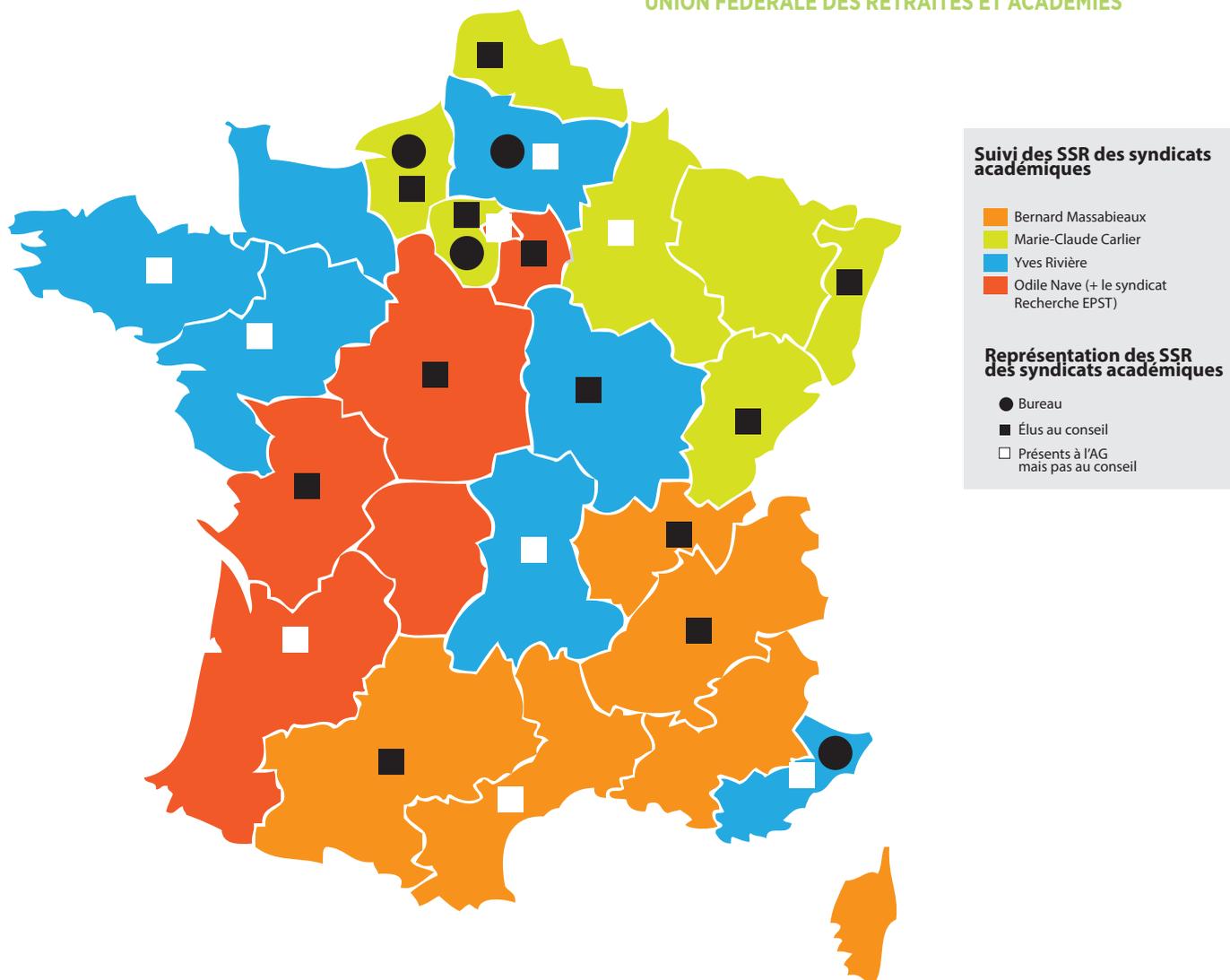
Le champ de syndicalisation des syndicats Sgen-CFDT est le plus souvent académique, à l'exception notable du syndicat Recherche EPST et du syndicat Étranger.

Les retraités du Sgen-CFDT sont adhérents des syndicats de retraités CFDT, unions territoriales de retraités (UTR).

À quelques exceptions près, les UTR sont départementales.

Les membres du bureau se sont répartis le suivi des académies et ils travailleront avec les conseillers de l'UFR de ces territoires.

### UNION FÉDÉRALE DES RETRAITÉS ET ACADÉMIES



#### Contactez l'UFR

Par courriel : [retraites@sgen.cfdt.fr](mailto:retraites@sgen.cfdt.fr)

Par téléphone, à la permanence du jeudi : 01 56 41 51 44

Par courrier : UFR Sgen-CFDT, 47-49 avenue Simon Bolivar 75950 PARIS Cedex 19

### IMPRESSIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

#### Retrouvailles, découvertes, passages de témoin...

#### Douze participant-es à l'AG, six femmes et six hommes, livrent leurs impressions.

« Ce fut un bon moment, sérieux et convivial à la fois, qui a permis de construire une structure utile au militantisme des retraités du Sgen-CFDT et de retrouver les militants des autres régions que j'ai fréquentés par exemple au conseil de branche second degré, dans un autre siècle ! » **Jeanne Thiémonge (Nice)**

« Le passage du réseau retraités au conseil d'UFR s'est fait harmonieusement avec une belle représentativité. Un moment solennel que j'ai vécu avec plaisir, et encourageant pour le nouveau conseil. L'UFR est née, à nous tous de la faire grandir, d'encourager les syndicats à y contribuer. » **Marie-Thérèse Nopre (Strasbourg)**

« Très surpris des informations données par les délégués sur le fonctionnement des SSR, tant au sujet du montant des cotisations, de l'utilisation de celles-ci que sur le fonctionnement oscillant entre participation aux activités des retraités CFDT et participation au conseil du Sgen-CFDT académique. » **Jean Gullaud (Besançon)**

« Très encourageant de voir que le conseil a été facilement renouvelé (et rajeuni). Beaucoup de SSR représentées mais avec des situations très diverses. J'ai ressenti un manque d'enthousiasme de l'UCR pour la création de SSR. » **Grégoire Grimonprez (Rennes)**

« J'ai beaucoup apprécié les échanges entre délégué-es et le débat sur les SSR avec les membres de l'UCR. J'ai retrouvé ce qui est pour moi essentiel dans le syndicalisme : l'engagement collectif. » **Suzy Salvadori (Toulouse)**

« Mandatée un peu au dernier moment à l'AG, j'en ai beaucoup appris sur les structures qui chapeautent les adhérents retraités CFDT et les cotisations. Nous avons eu la chance d'une intervention de Frédéric Sève fort intéressante sur les dossiers en cours, notamment "parcours professionnels, carrières et rémunérations" (PPCR). » **Annie Delétré (Bordeaux)**

« L'ensemble des délégués avait la volonté claire d'une organisation structurée qui permette la transition entre enseignant actif et enseignant retraité. Une volonté aussi de garder des liens forts avec les actifs parce que nous restons des "référents éducation" au-delà de la retraite. » **Michel Carlier (Amiens)**

« Cette AG n'est pas une fin, la concrétisation d'un projet en germe depuis plus de 4 ans, mais le commencement d'une aventure pour développer le syndicalisme des retraités du Sgen-CFDT en conciliant et faisant vivre une appartenance professionnelle encore forte pour beaucoup et l'appartenance interprofessionnelle aux structures "retraités CFDT" » **Jean-François Couet (Versailles)**

« Tout à la fois émue et heureuse ! Émue d'avoir participé à la concrétisation de l'UFR, structure entérinée par le Sgen-CFDT à son dernier congrès pour maintenir l'identité de ses retraités au sein de l'UCR. Heureuse d'avoir entendu, à l'AG des SSR, les engagements affirmés des délégués de région, dont certains sont les premiers conseillers de l'UFR. » **Jacqueline Aubanelle (Montpellier)**

« Quelques mois après avoir quitté mon poste d'attaché de presse du Sgen-CFDT, retour à Bolivar ! Dans les couloirs, nombreux visages connus... et des nouveaux, même à la communication. Cette fois, c'est "mission retraités"... un nouveau challenge pour occuper les loisirs sans décrocher de la famille CFDT ! » **Pierre Frustier (Poitiers)**

« Un moment d'échanges intéressants, notamment lors du large tour de table qui a permis à chacun de faire part de son expérience quant au fonctionnement de sa SSR, ses difficultés, ses initiatives ; à travers ces témoignages, des suggestions apparaissent, des pistes se dessinent pour l'avenir. Une fenêtre ouverte, qui fait du bien ! » **Pierre Pams (Paris)**

## NOTRE PLAN DE TRAVAIL POUR QUATRE ANS

Le premier conseil de l'UFR, réuni les 24 et 25 novembre 2016, a validé une feuille de route conséquente.

Dans les deux ateliers organisés lors de cette réunion, les conseillers ont balayé tous les problèmes, posé toutes les questions qui devaient l'être. Aussi le programme pour les un peu plus de trois ans à venir est-il substantiel, tant en ce qui concerne l'action revendicative que l'organisation elle-même.

### ACTION REVENDICATIVE

Le conseil a retenu les questions pointées lors de l'AG : le niveau de vie et le pouvoir d'achat des retraités, la révision du mode d'indexation des pensions, les pensions de réversion et la fiscalité, l'égalité femmes/hommes à la retraite, l'aménagement des fins de carrière, ainsi que la convergence des régimes de retraite du privé et des fonctions publiques et l'évolution des systèmes de retraite.

Sur ces questions, l'objectif est que l'UFR soit porteuse d'analyses et force de propositions pour intervenir lors des réunions du conseil de l'Union confédérale des retraités (UCR) pour ne citer que lui, et lors des débats préparatoires au prochain congrès de l'UCR en 2019.



© Claudie Paillette

### Comment ?

Il faudra s'approprier le contenu des dossiers de *Retraité militant* et de *Fil Bleu*, participer aux sessions de formation de l'UCR (pouvoir d'achat, systèmes de retraite), et s'appuyer sur les compétences propres des camarades du Conseil.

Dans notre champ professionnel, nous travaillerons en lien avec les secrétaires nationaux du Sgen-CFDT, et plus parti-

culièrement avec ceux qui siègent à l'UFFA-CFDT et dans des organismes de protection sociale (cf. page 8). Nous nous pencherons sur la question du coût de la complémentaire santé, et notamment de l'évolution des offres MGEN.

### STRUCTURATION DE L'UFR ET SYNDICALISATION

Les questions « basiques » qui se posent sont : qu'est-ce qu'une SSR ? Comment préparer le passage d'adhérent salarié à adhérent retraité ? La situation actuelle est très diverse selon les régions et les départements. Il est proposé d'élaborer un règlement type de SSR qui devrait permettre un meilleur fonctionnement des existantes, d'en créer là où il n'y en a pas, et de disposer d'un outil commun de préconisation sur les cotisations.

L'objectif est bien le développement de la syndicalisation des retraités. Pour faciliter le passage d'adhérent salarié à adhérent retraité, nous nous appuyons sur l'expérimentation mise en place dans plusieurs régions : Nord-Pas-de-Calais et Picardie, Centre et Pays de Loire.

Nous nous inscrivons également dans les réflexions de la Confédération et de l'UCR-CFDT pour rendre nos structures plus efficaces grâce à une meilleure utilisation de nos ressources. Il est prévu d'élaborer un « vademecum » de la SSR comme outil de développement. Il servira de base aux visites programmées dans les académies au cours du mandat, notamment là où il n'y a pas de SSR.

### SERVICE AUX ADHÉRENTS

La mise en place d'un référent retraite, salarié ou retraité, au niveau du syndicat et/ou de la SSR, est un objectif important pour mieux répondre aux questions des retraités et des futurs retraités. Le bureau coordonnera le réseau de spécialistes et de bonnes volontés.

Nous savons que nous pouvons compter sur l'UCR et sur notre fédération Sgen-CFDT, ainsi que n'a pas manqué de nous le rappeler Claudie Paillette, secrétaire nationale à l'organisation, en charge du suivi de notre UFR.

Du pain sur la planche !

**Bernard MASSABIEAUX**

### ACCUEILLIR DE JEUNES MIGRANTS, SOUVENT MINEURS ISOLÉS

De Vintimille à Calais, aux points de passage frontaliers, des citoyens aident les réfugiés et organisent la solidarité.

#### RÉFUGIÉS DANS LES ALPES-MARITIMES

Devant l'afflux des migrants<sup>1</sup> en juin 2015, la France a fermé la frontière à Menton... et des jeunes gens ont vécu sur les rochers devant la frontière française pendant deux mois, en plein cagnard, dans l'inconfort total. Délégés par les CRS, ils se sont retrouvés à errer dans la ville frontière italienne de Vintimille, traqués par la police, mais secourus par des associations françaises et italiennes – lorsque le maire de Vintimille ne les en empêchait pas en prenant des arrêtés interdisant de les nourrir !

Nombre de ces réfugiés sont des jeunes fuyant les guerres ou les violences qui sévissent dans certains pays d'Afrique subsaharienne comme l'Érythrée ou le Soudan du Sud. Ils veulent passer la frontière pour rejoindre d'autres pays européens. Depuis des mois, ils ont trouvé le « passage » de la Roya à 25 km, une vallée frontalière qui a une tradition d'accueil.

Ces jeunes arrivent épuisés, affamés, mal chaussés, et les habitants des villages comme Breil-sur-Roya les emmènent dans leur voiture, les accueillent et s'organisent pour les conduire dans des territoires moins surveillés et moins militarisés que ne l'est devenue la Roya, et qui font de Sospel, petit village français à l'entrée de la Roya, un bastion militaire !

Les familles de réfugiés sont pour la plupart accueillies dans une église trop petite de Vintimille où les associations se relaient pour les vêtir, les nourrir, les soigner grâce aux bénévoles de Médecins du monde, par exemple. À 5 km de là existe aussi un camp de la Croix-Rouge italienne, trop exigu, où la plupart ne peuvent rester que 7 à 10 jours. Prévu pour 400, il en accueille quelques centaines de plus – difficile à vérifier car la Croix-Rouge italienne ne communique pas leur nombre.

Des jeunes mineurs essaient de sortir d'Italie par tous les moyens, au péril de leur vie (certains trouvent la mort sur l'autoroute, dans la Roya), mais lorsque la police, abondamment présente autour de cette frontière, en trouve, y compris dans les trains à la frontière ou plus loin en France, elle les renvoie en Italie sans prendre les précautions qui s'imposent – même lorsqu'il s'agit de mineurs isolés<sup>2</sup>. Et nos hommes politiques locaux applaudissent

– oubliant trop souvent que le droit d'asile repose sur des conventions internationales signées par la France – et signalent à la justice celles et ceux qui aident d'autres êtres humains qui en ont besoin, après avoir tout perdu et risqué leur vie. En principe, le « délit de solidarité » a été amendé en 2012 – secourir sans contrepartie un étranger en situation irrégulière n'est plus un délit –, mais dans les faits, certains parquets sont saisis et décident de poursuivre les aidants.

Notre région est une terre d'immigration et de passage avec des réfugiés que nous voulons assumer en citoyens solidaires !

Jeanne THIÉMONGE

#### Mineurs isolés étrangers dans le Nord

Solidarité Laïque 59, dont le Sgen-CFDT 59-62 est membre actif, a organisé en septembre une table ronde « Mineurs isolés étrangers, mineurs non accompagnés, que dit la convention internationale des Droits de l'Enfant ? ». À cette occasion, Virginie Tiberghien, enseignante bénévole à l'école laïque du Chemin des dunes (voir p. VII), a témoigné de son rôle dans cette école particulière et des difficultés rencontrées avec la gestion de la municipalité. Thierry Denoyelle, Dasen du Nord, a décrit la mise en œuvre de bonnes conditions d'accueil et de scolarisation des enfants migrants à Grande-Synthe par un travail en collaboration avec la mairie et les équipes enseignantes de cette ville.

Bernadette PEIGNAT

**<sup>1</sup> Il convient de rappeler quelques termes : les migrants vivent dans un pays qui n'est pas le leur – quelle qu'en soit la raison ; les exilés ont quitté leur pays à cause d'une crise politique (guerre, violences inter-ethniques ou inter-religieuses...) ou de discriminations (LGBT par exemple). Avant d'obtenir leur statut de réfugiés, ils ont été demandeurs d'asile, le temps que l'État étudie la légitimité de leur demande selon des critères théoriquement internationaux.**

**<sup>2</sup> En outre, les tests osseux généralement utilisés pour déterminer l'âge des migrants sont critiqués par nombre de scientifiques, car ils ont tendance à vieillir les personnes testées.**



## COMMENT ACCUEILLIR LES MIGRANTS ?

**Nicole, de Besançon, partage son expérience, qui rejoint l'engagement de la CFDT en faveur des migrants.**

### **Nicole, tu accueilles des migrants chez toi. Comment l'as-tu décidé ? Pourquoi ?**

Tout est parti d'un repas organisé chaque mardi soir pour des migrants logés à l'hôtel et qui n'ont pas la possibilité de cuisiner. Je participais à ce service mis en place dans les locaux du Secours catholique. Un mardi soir de septembre 2015, s'est présentée une maman avec son petit garçon de 4 ans en grande détresse. Ils ne savaient pas où aller. Un accueil de nuit les a dépannés pour une semaine, mais il fallait libérer les lieux... Tous deux étaient très sympathiques... J'ai proposé à la maman de venir chez moi une quinzaine de jours, le temps de voir plus clair dans sa situation administrative... qui s'est révélée très complexe... Un an plus tard, elle est toujours chez moi, mais je ne regrette rien.

### **N'est-ce pas difficile d'accueillir des migrants chez soi ? Ne ressent-on pas une certaine appréhension ?**

Je suis, comme bien des personnes, sensible à la détresse des migrants, mais je n'envisageais pas d'en accueillir chez moi. J'ai changé d'attitude, parce que j'ai vu des amies, des couples qui accueillait toute une famille dans des logements semblables au mien et tout se passait bien, alors pourquoi pas moi ? Et puis je savais que j'accueillais, une semaine s'était écoulée, et cette maman et son petit garçon n'étaient plus des inconnus. Ils avaient besoin d'aide. Ils étaient mon « coup de cœur », je n'allais pas les laisser tomber. Enfin, je ne suis pas isolée. J'ai intégré l'association Welcome aux Buis qui propose un contrat entre accueillants et accueillis.

### **Comment agit ton association Welcome aux Buis<sup>1</sup> ? Quelle aide apporte-t-elle à ses adhérents ?**

Welcome aux Buis existe depuis 2013. Son but est d'accueillir en réseau. Elle offre un cadre juridique à des particuliers qui « osent se lancer dans l'expérience de l'hospitalité en direction des demandeurs d'asile ». Les partenaires signent un contrat de bonne entente réciproque et s'engagent dans l'hébergement pour un temps limité, 15 jours, un mois, 2 mois... Une famille peut ainsi « tourner » entre plusieurs hébergements. Avec des

enfants scolarisés, l'idéal est la durée de l'année scolaire, mais ce n'est pas toujours possible. L'association soutient les familles qui accueillent et favorisent les relations de confiance entre accueillants et accueillis.

**Nicole GUÈBE**



### **L'École laïque du Chemin des dunes, une école du vivre-ensemble**

À Calais, un mois après la fin du démantèlement de la « jungle » et la construction du très médiatique mur végétalisé, l'heure est au bilan. La presse se fait écho de la reprise économique et du retour à l'activité « normale » de la ville. Mais, nous, enseignants et éducateurs, c'est d'abord à l'école laïque du Chemin des dunes que nous pensons. Bâtie grâce à l'appel aux dons de Solidarité Laïque, de ses organisations membres et des bénévoles de Calais, l'école initiée par Zimako Jones, réfugié nigérian, avait été inaugurée le 6 février 2016. « Un premier pas pour répondre à l'urgence qui ne doit pas désengager l'État de ses responsabilités concernant le droit à l'éducation et la prise en charge des mineurs », rappelait Solidarité Laïque. Ce lieu d'apprentissage et d'éveil n'a jamais désempli et a accueilli pendant plusieurs mois de jeunes migrants, d'abord grâce aux bénévoles, avant que deux enseignants ne soient mis à disposition par le ministère de l'Éducation nationale. En quelques semaines à peine, cette école « de fortune » est devenue un lieu de rencontres, d'apprentissage et d'humanité. « Continuer d'apprendre est fondamental pour reprendre confiance en soi, mais surtout, l'École du chemin des dunes est un des lieux de vie sociale les plus importants dans le camp » explique Roland Biache, délégué général de Solidarité Laïque.

**Bernadette PEIGNAT**

<sup>1</sup> Welcome aux Buis : <http://urlz.fr/4CmR>. Plusieurs autres associations proposent à des bénévoles d'héberger des demandeurs d'asile et des réfugiés, parmi lesquelles Singa (<https://singa.fr>) et Réfugiés Bienvenue (<https://refugiesbienvenue.com>).

### ACCÈS AUX DROITS, LE PARCOURS DU COMBATTANT

Des retraité-es CFDT présent-es dans des organismes aident salarié-es et retraité-es à faire valoir leurs droits.

#### L'ACTION SOCIALE EXISTE AUSSI POUR LES RETRAITÉS DE LA FONCTION PUBLIQUE

L'action sociale comprend l'ensemble des aides qui peuvent être accordées aux personnels en activité et aux retraités au titre des prestations interministérielles (Pim) ou des actions sociales d'initiative académique (Asia) ; des aides exceptionnelles et des prêts sans intérêt peuvent aussi être attribués par l'intermédiaire des commissions départementales de l'action sociale (CDAS). Certaines de ces prestations sont sous conditions de ressources, et d'autres pas. Les commissions d'action sociale au niveau national (CNAS), académique (CAAS) et souvent départemental (CDAS) regroupent administration, organisations syndicales et MGEN.

Le Sgen-CFDT siège à nombre d'entre elles et revendique que tous – et en priorité les faibles revenus – puissent profiter des aides. Ces commissions dressent le bilan des actions menées à leur niveau et font en sorte que la totalité des fonds de l'action sociale soit utilisée. Elles peuvent élaborer des propositions, l'occasion d'infléchir les politiques rectorales vers les besoins qui nous apparaissent comme prioritaires.

Le Sgen-CFDT constate une multiplication des dispositifs d'action sociale et déplore le manque d'informations en direction des retraités. L'intégration de l'ensemble des dispositifs dans une action sociale interministérielle pourrait simplifier les démarches et garantir une égalité de traitement pour tous les fonctionnaires, actifs ou retraités.

Les dispositifs d'action sociale concernent les études des enfants à votre charge, les loisirs et les vacances (voir notamment <http://urlz.fr/4w2R>), l'installation dans un nouveau logement (suite à une séparation, un divorce...), une situation de handicap. En cas de difficulté financière ponctuelle, une aide ou un prêt peuvent être obtenus.

**Annie BARDIN (CDAS Isère) et Christiane POLETTI (CAAS académie de Grenoble)**

#### LA CFDT RETRAITÉS DU DOUBS, PARTENAIRE DE LA MAISON DES SENIORS À BESANÇON

Création conjointe de la ville de Besançon (CCAS), du Réseau gérontologique bisontin (RGB) et du conseil général du Doubs, la Maison des Seniors a été inaugurée en 2009 en présence de Paulette Guinchard, ancienne secrétaire d'État aux personnes âgées.

La CFDT retraités a décidé dès 2010 d'y assurer une permanence (deux fois par mois) concernant les problèmes de droits des retraités et personnes âgées. Les questions posées concernent les droits sur les retraites, les dispositifs de départ anticipé (carrières longues, personnes handicapées, inaptitude), les pensions de réversion, le cumul emploi-retraite, l'Aspa, l'aide à la complémentaire santé, etc. Les personnes rencontrées ont eu des carrières non linéaires (périodes de chômage, contrats aidés, travail à l'étranger, maladie longue durée avec handicap, employeurs multiples, ruptures familiales et même emprisonnement). Nous les aidons à vérifier leur relevé de carrière, à compléter leur dossier et parfois à faire des courriers...



Françoise, à la Maison des Seniors.

Mais la Maison des seniors est aussi un espace pour réfléchir à de nombreux thèmes (citoyenneté et laïcité, communication, intergénérationnel...). Enfin, des conférences, des expositions et des manifestations festives sont organisées en partenariat avec différentes associations de la ville.

**Françoise CHAGRIN**

#### Où se renseigner ?

Sur le site de chaque rectorat, rubrique action sociale, auprès du syndicat Sgen-CFDT de votre résidence, sur le site Sgen+, auprès de la MGEN.